

Le rapport souligne avec justesse que dans l'état actuel d'un monde troublé et incertain, les efforts nationaux et la coopération internationale au sujet du plein emploi ne sont pas susceptibles de donner des résultats satisfaisants. A moins que nous ne réussissions à balancer et à stabiliser à un niveau plus élevé les échanges internationaux en marchandises et en capitaux, les mesures prises en vue du plein emploi reposeront toujours sur une fondation incertaine.

Les experts ont accompli une tâche très utile en attirant l'attention sur ces divers aspects significatifs du problème.

A la lecture du rapport, il nous a semblé toutefois que les experts aient eu principalement en vue d'éviter la répétition du chômage massif et des conditions de déflation qui ont caractérisé la crise de 1929 et des années suivantes. En fait, cependant, les conditions économiques générales des récentes années ont posé des problèmes très différents: inflation, demande excessive, et dans certains pays sur-emploi. Dans ces circonstances, l'on aurait été en droit de s'attendre à ce que les problèmes que pose une telle situation soient traités plus pleinement.

J'espère, et je crois personnellement, que le monde a fait des progrès considérables dans le domaine de la politique économique depuis 1930. L'attitude des peuples a changé: l'attitude des gouvernements a aussi changé. N'oublions pas que les revenus et les dépenses des gouvernements d'aujourd'hui ont fort augmenté depuis la période d'avant-guerre. De ce fait, les gouvernements disposent d'un instrument beaucoup plus efficace pour influencer le niveau d'activité de leur économie. Plusieurs gouvernements se sont maintenant engagés à prendre, le cas échéant, des mesures propres à prévenir une contraction de l'activité économique. La politique des gouvernements vise de plus en plus à favoriser le bien-être social, la sécurité internationale, un niveau élevé d'échanges commerciaux, et un développement économique rapide et vigoureux. Bien que personne ne puisse prédire l'avenir, je ne croirais pas indûment téméraire d'affirmer que le risque de chômage généralisé a été substantiellement réduit par la nouvelle attitude des peuples et la politique plus active et plus réaliste des gouvernements.

Néanmoins, bien que les risques aient diminué, nous devons nous préparer à lutter contre le chômage, en nous inspirant des directives générales suggérées par les experts et des autres moyens à notre disposition. Ceci m'amène, Monsieur le Président, à considérer la première suggestion qu'ils ont faite.

Le principe des objectifs d'emploi, consistant à diriger la politique des gouvernements vers des buts précis et déterminés, est des plus désirable. Nous avons adopté cette ligne de conduite au Canada et l'avons mise en pratique depuis quelques années.

Nos objectifs ont été précisés dans un rapport sur le Revenu et l'Emploi déposé au Parlement canadien en 1945. Dans ce document, le gouvernement s'engage fermement à maintenir un niveau élevé et stable d'emploi et de revenu. Cette promesse a été depuis maintes fois confirmée dans de nombreux exposés sur la politique gouvernementale, dans les discours du Trône et dans les discours relatifs au budget.

Ce document du gouvernement canadien sur le revenu et l'emploi définit aussi, dans leurs grandes lignes, les dispositions que le gouvernement se propose d'appliquer en vue de réaliser sa politique de plein emploi. Il y est dit que l'on activera le commerce d'exportation - le facteur le plus dynamique de l'économie du Canada - par des mesures destinées à faciliter le relèvement des pays d'outre-mer, et par des moyens de coopération internationale visant au rétablissement d'un système multilatéral des échanges dans le monde. L'on encouragera les investissements privés par des ajustements fiscaux appropriés, par une politique monétaire apte à maintenir des taux d'intérêt désirés, et par l'avance de crédits par l'intermédiaire d'agences gouvernementales. L'on assurera la stabilisation de la consommation par